

Le 10 juin 2025

## LE DÉPARTEMENT DES LANDES CONTINUE D'INNOVER POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

**Lundi 16 juin**

**Signature d'une convention de partenariat avec ENEDIS**

**Fortement impliqué dans la transition énergétique sur son territoire, le Département s'associe avec Enedis, le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité. Dans une convention inédite au niveau national, les 2 partenaires marquent le souhait d'une collaboration nouvelle, souple et innovante au service de la réussite de la transition énergétique dans les Landes.**

Le Département des Landes et Enedis ont déjà travaillé sur la mise en place de solutions innovantes telles que le simulateur de raccordement intégré au cadastre solaire des Landes, ou encore la mise en place d'un accès à l'Espace Mesures et Services qui permet de visualiser la consommation détaillée de chaque bâtiment de la collectivité.

Dans le cadre de leurs missions respectives, ils souhaitent désormais organiser leur collaboration autour de grandes thématiques en faveur, notamment, de la transition énergétique.

Parmi les axes prioritaires envisagés : l'accompagnement de la transition énergétique par l'aide à une meilleure consommation, le développement et la planification de la production d'électricité renouvelable ou encore l'accompagnement pour offrir un service public de qualité.

De manière concrète, ce partenariat vise par exemple à la mise en œuvre de boucles d'autoconsommation collective, la lutte contre la précarité énergétique ou le développement de réseaux intelligents susceptibles de réduire la consommation énergétique.

Afin de prendre connaissance de la politique volontariste du Département en matière de transition énergétique, et des initiatives en cours et à venir avec Enedis, vous êtes convié à la signature de la convention de partenariat :

**Lundi 16 juin à 10h  
Salle Henri Lavielle, Hôtel Planté  
23 rue Victor Hugo, Mont-de-Marsan**

en présence de Xavier Fortinon, Président du Conseil départemental des Landes, et de Céline Vautrelle, Directrice Régionale Pyrénées et Landes.

---

**Contact presse :**

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

Mémo :

Cette convention s'inscrit dans la continuité des actions engagées ces dernières années par le Département en faveur de la sobriété et de la transition énergétique, telle qu'envisagée par la Stratégie départementale 2021-2030 pour le territoire landais.

Celle-ci repose sur 2 objectifs :

- la réduction de 25 % des consommations d'énergie du territoire à horizon 2030
- le développement des énergies renouvelables afin d'envisager une autonomie énergétique à l'horizon 2033.

---

**Contact presse :**

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)